

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 05 MARS 2025

**N° 8-2025**

**Objet : Adoption du Compte Financier Unique 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019, permettant l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) par les entités volontaires, modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021,

Vu l'article 145 de la loi de finances pour 2023 et l'article 205 de la loi de finances pour 2024 ouvrant de nouvelles périodes de candidatures à l'expérimentation,

Vu la décision de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie de présenter un Compte Financier Unique (CFU) au titre des comptes 2024 pour le budget principal,

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 10 février 2025,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 13 février 2025,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant que l'exécution du budget principal est arrêtée à la somme de 26 871 336,76 € en recettes et 23 067 240,82 € en dépenses,

Considérant les réalisations de la section de fonctionnement atteignent 22 634 029,32 € en recettes, 19 424 805,53 € en dépenses et dégagent un résultat excédentaire de la section de 3 209 223,79 €,

Considérant qu'en investissement, les recettes réalisées s'établissent à 4 237 307,44 € et les dépenses à 3 642 435,29 € soit un résultat excédentaire de la section de 594 872,15 €,

Section	Titres Emis (en €)	Mandat Emis (en €)	Résultats de l'exercice 2024 (en €)
Fonctionnement	22 634 029,32 €	19 424 805,53 €	3 209 223,79 €
Investissement	4 237 307,44 €	3 642 435,29 €	594 872,15 €
<b>Total</b>	<b>26 871 336,76 €</b>	<b>23 067 240,82 €</b>	<b>3 804 095,94 €</b>

Suite de la délibération N° 8-2025

Considérant les résultats antérieurs reportés de 1 050 273,46 €, la part affectée à l'investissement de 2 500 000,00 € et le résultat de clôture excédentaire à hauteur de 2 354 369,40 €,

Section	Résultat de l'exercice 2024 (en €)	Résultat antérieur reporté (en €)	Résultat cumulé (en €)	Part affecté à l'investissement (en €)	Résultat de clôture (en €)
Fonctionnement	3 209 223,79 €	2 996 453,84 €	6 205 677,63 €	2 500 000,00 €	3 705 677,63 €
Investissement	594 872,15 €	- 1 946 180,38 €	-1 351 308,23 €		-1 351 308,23 €
<b>Total</b>	<b>3 804 095,94 €</b>	<b>1 050 273,46 €</b>	<b>4 854 369,40 €</b>	<b>2 500 000,00 €</b>	<b>2 354 369,40 €</b>

Le Président Monsieur Jean LAVIOLETTE, ayant quitté la salle,

La séance est présidée par Madame Oriana LABRUYERE en sa qualité de Vice-présidente en charge des Finances,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> :** Donne acte de la présentation du CFU au titre des comptes 2024 pour le budget principal qui est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

**Article 2 :** Arrête pour l'année 2024, le CFU de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, le résultat de l'exercice à 3 804 095,94 €, le résultat cumulé 4 854 369,40 €, la part affectée à l'investissement de 2 500 000,00 € et le résultat de clôture à 2 354 369,40 €.

**Article 3 :** Autorise le Président de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2024, en vue de sa transmission au juge des comptes.

26 voix POUR.

3 ABSTENTIONS : Madame BERNARDO, Monsieur DENION, Monsieur DUPUY.

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 06 mars 2025.

Le Président,  
Jean LAVIOLETTE



Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loredelabrie.fr](mailto:communaute@loredelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 05 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-cinq s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaients présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA.

### Etaients représentés :

Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.  
Madame NOEL pouvoir à Monsieur SERGEANT.  
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.  
Monsieur SAUVIGNON pour à Madame SAUVIGNON.  
Monsieur WOFYSY pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.

### Etait absente excusée : Madame BOYER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **24**

Membres excusés et représentés : **5**

Membre absent non représenté : **1**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 05 février 2025.